

---

**DEMANDE RÉ-AMENDÉE DE GAZIFÈRE INC. POUR LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DE SES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015, DEMANDE DE FIXATION DU TAUX DE RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE POUR L'ANNÉE TÉMOIN 2018, DEMANDE D'APPROBATION DE SON PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1ER JANVIER 2017.**

**Dossier R-3969-2016 PHASE 2**

---

**Rentabilité du développement**

**Question 1**

**Références :**

- (i) B-0104, GI-18, Document 1, page 28.
- (ii) B-0104, GI-18, Document 1, page 27.

**Préambule :**

- (i)

« En ce qui concerne les projets qui portent sur de petites extensions, il s'agit d'extensions de réseau avec une conduite qui serait généralement de 2 pouces, située dans les secteurs résidentiel ou du petit commercial. Les projets en question peuvent viser l'ajout d'un seul client ou de multiples clients, avec ou sans possibilité d'ajouts de clients futurs. Le principe théorique derrière les analyses de rentabilité est de ne pas faire payer aux clients actuels des extensions de réseau pour répondre à un ou des clients qui sont « sur le toit de la montagne ». Or, des projets d'extension de réseau de quelques mètres sont souvent considérés non rentables en utilisant la méthode d'analyse actuelle. » (Nous soulignons)
- (ii)

« Gaz Métro utilise quant à elle une approche dite « parapluie », où l'analyse de rentabilité des projets de moins de 1,5 M\$ est effectuée au global, permettant l'intégration de projets dits « non rentables ». De son côté, Gazifère évalue la

rentabilité de chaque projet individuellement, et si celui-ci n'est pas rentable, il est abandonné ou le paiement d'une contribution par le client est alors requis. »

**Questions :**

- 1.1 Veuillez indiquer le nombre de projet de développement distincts étudiés en 2015.
- 1.2 De ces projets veuillez indiquer, pour les sous-groupes suivants, le nombre de projets non réalisés faute d'une rentabilité suffisante, le nombre de projets réalisés et la rentabilité moyenne des projets:
  - 1.3 - densification résidentielle
  - 1.4 - densification affaires
  - 1.5 - densification mixte
  - 1.6 - petites extensions résidentielles
  - 1.7 - petites extensions affaires
  - 1.8 - petites extensions mixtes
- 1.9 Veuillez indiquer si les projets en densification sont généralement étudiés à l'initiative des clients ou plutôt à l'initiative de Gazifère?
- 1.10 Veuillez indiquer si les petites extensions sont généralement étudiées à l'initiative des clients ou plutôt à l'initiative de Gazifère?
- 1.11 Veuillez indiquer la ou les sources supportant votre affirmation à la référence (ii) quant à la réalisation de projets non rentables par Gaz Métro.

**Développement des ventes****Question 2 :****Références :**

- (i) B-0104, GI-18, Document 1, page 3.
- (ii) GI-32, Document 4.1
- (iii) R-3924-2014, GI-32, Document 4.1
- (iv) R-3884-2014, GI-16, Document 2.1
- (v) R-3840-2013, GI-25, Document 2.1

**Préambule :**

(i)  
« En effet, l'ajout de nouveaux clients est réduit de manière importante comparativement au passé, le tout en lien avec un niveau de construction qui continue à être au ralenti dans la région et une croissance de la construction de grands immeubles à logements où la pénétration du gaz naturel est plus complexe. À cet égard, il faut noter que la prévision d'ajout de 1047 clients en 2016 est revue à la baisse de manière importante dans le cadre

Demande de renseignements #1 de la FCEI à Gazifère Inc.

de la projection 2016, soit à 677. Pour 2017, c'est un ajout de seulement 744 clients qui est anticipé.»

La FCEI calcul les investissements moyens et volumes de ventes (par client) suivants à partir des prévisions annuelles aux références (ii) à (v).

Branchements d'immeubles

2014 : 2158\$

2015 : 2545\$

2016 : 2114\$

2017 : 2562\$

Conduites principales

2014 : 1540\$

2015 : 1726\$

2016 : 2163\$

2017 : 2335\$

Compteurs

2014 : 157\$

2015 : 165\$

2016 : 157\$

2017 : 98\$

Volume résidentiel (m<sup>3</sup>)

2014 : 1684

2015 : 1632

2016 : 1554

2017 : 1501

Volume commercial (m<sup>3</sup>)

2014 : 12470

2015 : 12913

2016 : 9703

2017 : 9308

Nombre de clients - résidentiel

2014 : 920

2015 : 756

2016 : 985

2017 : 685

Nombre de clients - commercial

2014 : 60

2015 : 60

2016 : 62

2017 : 59

**Questions :**

- 2.1 Veuillez présenter les mises en chantier par type de logement et le nombre de clients ajoutés réels pour 2015. Veuillez faire le parallèle avec les prévisions de mises en chantier et les prévisions d'ajout de clients pour 2016 et 2017.
- 2.2 Outre la baisse des mises en chantier, y a-t-il d'autres causes qui expliquent la baisse de la prévision des raccordements de clients?
- 2.3 Pourquoi n'observe-t-on pas de baisse de la prévision des ajouts de clients commerciaux entre 2014 et 2017?
- 2.4 La FCEI constate une croissance du coût par client prévus au plan de développement par rapport à 2016 pour les branchements d'immeuble et les conduites principales. Veuillez expliquer l'évolution du coût moyen prévu en branchement d'immeubles et conduite principale pour 2017. Veuillez faire le lien s'il y a lieu avec les prévisions de mises en chantier et le type de client raccordé.
- 2.5 Veuillez présenter l'investissement moyen réel en branchement d'immeuble pour 2015 de même que pour les neuf premiers mois de 2016.
- 2.6 Veuillez présenter l'investissement moyen réel en conduite principale pour 2015 de même que pour les neuf premiers mois de 2016.
- 2.7 Veuillez expliquer la baisse du coût moyen par compteur en 2017.
- 2.8 Veuillez présenter le coût moyen réel par compteur pour 2015 de même que pour les neuf premiers mois de 2016.
- 2.9 Veuillez présenter la méthodologie permettant d'établir les investissements pour chaque catégorie d'actif à partir de la prévision des ajouts de clients résidentiels et commerciaux.
- 2.10 Veuillez expliquer la baisse des ventes par client au secteur commercial entre 2015 et 2016 et entre 2016 et 2017.
- 2.11 Veuillez présenter les ventes moyennes réelles par nouveau client commercial pour 2015 de même que pour les neuf premiers mois de 2016.
- 2.12 Veuillez présenter les ventes moyennes réelles par nouveau client résidentiel pour 2015 de même que pour les neuf premiers mois de 2016.

**Dépenses d'exploitation – Opération et entretien**

**Question 3 :**

**Références :**

- (i) GI-22, Document 2.1, p. 1
- (ii) GI-22, Document 2.1, p. 2

**Préambule :**

(i)

« Par ailleurs, la prévision de 2016 prévoit un écart de 156 (000) \$ au niveau des coûts que Gazifère récupère lors des bris par les tiers. Cela s'explique par un bris majeur ayant eu lieu en 2015 et par le retour du budget à la normale en 2016. Un montant de 75 (000) \$ est ajouté pour des travaux associés à la francisation et pour des frais de consultation et de formations externes. Un montant additionnel de 20 (000) \$ s'ajoute également pour (1) des frais de déplacement plus fréquents à Toronto ou d'autres villes afin de suivre des formations ou pour participer à des conférences, notamment pour mieux assurer l'arrimage des pratiques de Gazifère avec EGD ou d'autres distributeurs d'énergie et (2) des coûts additionnels pour supporter l'éducation et le développement des employés du groupe des opérations. Un montant additionnel de 37 (000) \$ s'ajoute pour les différents matériaux et équipements dans les groupes de service, d'entretien et de stations, notamment pour tenir compte des travaux effectués en 2016 comparativement à ceux de 2015.»

(ii)

« Les autres charges subissent une réduction de (36 (000)) \$. Cela s'explique principalement par deux baisses de coût importantes, soit une charge de (33 (000)) \$ présentée dans la prévision 2016 et reliée à la francisation qui n'est plus présente en 2017 ainsi que par la réduction du recours à des services externes pour le remplacement d'un employé non disponible en 2016 (61 (000))\$. Ces réductions de coûts sont compensées par différentes hausses de petites ampleurs pour différents postes, dont les plus importantes sont un montant additionnel de 18 (000) \$ en lien avec les coûts de la traduction, les augmentations anticipées du nombre de localisations en 2017 de 18 (000) \$, des augmentations anticipées des coûts de certains entrepreneurs de service et entretien 16 (000) \$, les autres variations étant plus mineures 6 (000) \$. »

**Questions :**

- 3.1 Veuillez expliquer davantage pourquoi la présence d'un bris par les tiers important en 2015 justifie une hausse budgétaire en 2016.
- 3.2 Veuillez indiquer où se retrouve dans la preuve la récupération de coûts auprès de tiers et présenter son évolution de 2013 à 2016 (9 mois) ainsi que la prévision pour 2017.
- 3.3 Veuillez présenter l'évolution du coût des bris causés par des tiers de 2013 à 2016 (9 mois) ainsi que la prévision pour 2017.
- 3.4 Veuillez ventiler et justifier le budget additionnel de 75 000\$ pour 2016 et présenter l'historique pour les coûts similaires pour 2013 à 2015. Le cas échéant, veuillez justifier le maintien de ces charges pour 2017.
- 3.5 Veuillez justifier davantage la nécessité des coûts additionnels de 20 000\$ en frais de déplacement. Veuillez expliquer pourquoi le budget existant serait insuffisant.

- 3.6 Veuillez élaborer sur la différence entre les travaux 2015 et 2016 qui justifie un coût additionnel de 37 000\$.
- 3.7 Veuillez présenter le budget de traduction pour les années 2015 à 2017 et justifier le besoin d'un montant additionnel de 18 000\$ en 2017.
- 3.8 Veuillez présenter le nombre de localisations pour les années 2013 à 2016 (9 mois) de même que le nombre de localisation pour les trois derniers mois de 2015 et le nombre de localisations prévues pour les trois derniers mois de 2016. Veuillez également présenter et justifier le nombre de localisations prévues pour 2017.
- 3.9 Veuillez justifier qu'il n'y ait pas de hausse de coût due à la croissance du nombre des localisations entre 2015 et 2016.
- 3.10 Veuillez justifier davantage sur les augmentations anticipées des coûts de certains entrepreneurs de service et entretien.

### Salaires

#### Question 4 :

#### **Références :**

- (i) GI-22, Document 10.1
- (ii) D-2016-014

#### **Préambule :**

(ii)  
« [135] Toutefois, pour 2016, la Régie est d'avis que Gazifère n'a pas démontré la nécessité d'une autre hausse importante des ressources. Ainsi, la Régie considère que les montants projetés pour les salaires, bonifications et avantages sociaux autres que régimes de retraite sont surévalués.

[136] De plus, elle note qu'au cours de la période 2010-2015, le taux de croissance annuel moyen lié à la bonification est de 11 % et celui lié aux salaires est de 7 %. De l'avis de la Régie, une telle croissance est difficilement justifiable.

[137] En conséquence, la Régie juge raisonnable de réduire de 470 000 \$ le montant pour l'année témoin projeté pour les charges d'exploitation liées aux salaires, bonifications et avantages sociaux autres que les régimes de retraite. »

#### **Questions :**

- 4.1 Veuillez indiquer si la ressource remplaçant la vacance en Ventes et communications est une ressource temporaire ou permanente.
- 4.2 Outre ce cas, veuillez indiquer combien d'économies de coûts dues à des absences (maladie, vacances, etc.) sont intégrées au budget 2017.
- 4.3 Veuillez indiquer le montant des économies dues à des absences (maladie, vacances, etc.) pour 2015 et 2016.
- 4.4 Pour chaque centre de coût, veuillez présenter le nombre d'ETC en supposant qu'il n'y ait aucun absentéisme pour les années 2015 à 2017.
- 4.5 Pour chaque centre de coût, veuillez présenter le nombre d'ETC réel/prévu pour les années 2015 à 2017.
- 4.6 Veuillez justifier le temps consacré au SPEDE (3 jours sur 5) par l'employé dédié au marché du carbone.
- 4.7 Dans sa décision D-2016-014, la Régie estime que Gazifère n'a pas démontré la nécessité d'une autre hausse importante des ressources. Elle note également le taux de croissance annuel moyen élevé de la bonification et des salaires sur la période 2010-2015. Veuillez présenter le taux de croissance annuel moyen de la bonification et des salaires sur la période 2012-2017.
- 4.8 Veuillez indiquer en quoi Gazifère a davantage fait la démonstration du besoin des ressources qu'elle demande que lors du dossier tarifaire précédent.

### **Programme de francisation**

#### **Question 5 :**

#### **Références :**

- (i) GI-28, Document 4
- (ii) GI-28, Document 4.1

#### **Questions :**

- 5.1 Veuillez présenter les coûts réels du programme de francisation pour 2015 et pour les 9 premiers mois de 2016 en distinguant les dépenses d'exploitation des coûts capitalisables.
  - 5.1.1 Veuillez présenter et justifier la prévision à ce jour pour les 3 mois de 2016. Veuillez justifier le budget prévu pour 2017 en dépense d'exploitation et coûts capitalisés.

### **Dépenses d'exploitation – évaluation ressources humaines**

**Question 6 :**

**Référence :**

- (i) GI-18, Document 1, p. 15

**Préambule :**

« Par ailleurs, les dépenses de 2017 comprennent un budget de l'ordre de 50 000 \$ pour permettre à Gazifère de retenir les services d'un consultant externe dont le mandat consistera à évaluer la situation des ressources humaines au sein de l'entreprise et à préparer un rapport faisant état de ses conclusions et recommandations qui sera présenté dans le cadre du dossier tarifaire 2018. L'objectif d'un tel rapport est d'obtenir d'une tierce partie indépendante, experte dans le domaine, un portrait de la capacité actuelle des ressources humaines de l'entreprise eu égard à ses besoins, et de formuler des recommandations sur les conditions à mettre en place pour améliorer ou rectifier la situation actuelle, le cas échéant. Les conclusions de ce rapport permettront à la Régie de porter un regard plus éclairé sur l'état des ressources humaines actuellement au sein de Gazifère et à ses besoins pour effectuer l'ensemble des tâches à accomplir, avant un éventuel retour à une réglementation incitative. »

**Questions :**

- 6.1 Veuillez indiquer où se retrouve dans les dépenses d'exploitation le budget de 50 000\$ dont il est question en préambule.
- 6.2 Veuillez décrire de manière détaillée en quoi consisterait le travail réalisé par le consultant externe.

**Frais d'entretien et réparation**

**Question 7 :**

**Référence :**

- (i) GI-22, Document 10.1, p. 3 note 14

**Questions :**

- 7.1 Veuillez élaborer davantage sur la cause amenant une hausse des frais d'entretien et réparation de 196% en 2016.



**Dépenses d'exploitation - Marketing**

**Question 8 :**

**Référence :**

- (i) GI-22, Document 10.1, p. 6, note 25

**Questions :**

8.1 Veuillez indiquer la prévision de montants d'aides liés aux programmes commerciaux ajoutés à la base de tarification en 2016 et 2017 respectivement. Veuillez présenter les montants réels d'aides financières intégrés pour les neuf premiers mois de 2016.